



UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

ÉCOLE DOCTORALE V « Concepts & Langages »

Laboratoire de recherche IReMus (Institut de recherche en Musicologie)

THÈSE

pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

Discipline : Musicologie

Présentée et soutenue par :

Alexander ROBINSON

le : 11 décembre 2015

Musique et musiciens à la cour d'Henri IV (1589-1610)

Sous la direction de :

M. Frédéric BILLIET – Professeur, Université Paris-Sorbonne

Membres du jury :

Mme Isabelle HIS – Professeure, Université de Poitiers

Mme Marie-Alexis COLIN – Professeure, Université Libre de Bruxelles

M. Frédéric BILLIET – Professeur, Université Paris-Sorbonne

Mme Jeanice BROOKS – Professeure, Université de Southampton

MUSIQUE ET MUSICIENS À LA COUR D'HENRI IV (1589-1610)

POSITION DE THÈSE

Le règne d'Henri IV est considéré comme l'un des plus importants de l'histoire de France, et le monarque a fait l'objet de nombreuses études. De plus, la musique de cette époque charnière importante a également retenu l'attention de certains musicologues, et leurs travaux ont apporté des éléments édifiants concernant plusieurs aspects de la vie musicale durant ce règne. Ils ont pour beaucoup œuvré pour la connaissance des compositeurs les plus connus et des genres musicaux les plus importants à cette époque. Cependant, une étude historique de la musique à la cour du premier Bourbon, comparable à celles qui ont été faites par Bertrand Depeyrot, Christelle Cazaux et Isabelle Handy pour les autres cours françaises du XVI^e siècle, n'a jamais été tentée. Le but de cette thèse est donc d'englober d'un seul regard critique toutes les pratiques musicales à la cour d'Henri IV.

Notre étude avait pour ambition plusieurs objectifs principaux. En premier lieu, nous avons choisi d'orienter nos recherches vers l'histoire institutionnelle afin d'établir dans quelle mesure il y avait une continuité entre le personnel des différents corps musicaux au temps des derniers Valois et celui du premier Bourbon. Deuxièmement, afin de savoir si les fêtes firent partie d'une stratégie gouvernementale du souverain, nous avons cherché à analyser les descriptions des petits et des grands événements de son règne. Plus généralement, il nous a paru important d'examiner les conditions qui étaient propices à l'épanouissement de l'activité musicale pendant le règne d'Henri IV.

À partir de ces divers éléments, la thèse est organisée en trois grandes parties, comprenant chacune trois chapitres. Une dernière et quatrième rassemble toutes les pièces justificatives recueillies au cours de nos recherches comprenant les documents et quelques représentations visuelles.

PREMIÈRE PARTIE

Le point de départ de la réflexion de notre thèse est l'examen des divers domaines qui ont contribué à l'essor de l'activité musicale sous Henri IV. Entre autres, cela comprend le rôle de l'imprimerie musicale française dans la diffusion des œuvres musicales promues sous le premier Bourbon ; l'influence italienne à sa cour et les conséquences apparentes de la venue

de Giulio Caccini sur les musiciens français au début du XVII^e siècle ; l'idée du « *courtisan idéal* » et la place de la musique dans l'éducation aristocratique ; et l'émergence de nouvelles formes d'expression musicale en France (dont le ballet et l'air de cour). Après avoir tenté de définir le cadre historique et musical du règne d'Henri IV, nous sommes revenu sur le personnage du roi lui-même afin d'examiner ses goûts propres pour la musique. Cette problématique nous a amené à considérer ensuite quelle était la place de cet art dans l'entourage proche du roi, la famille royale et les grands personnages de la cour.

Si de nouvelles données sont présentées tout au long de cette partie de la thèse, il convient de signaler trois sections dans lesquelles les résultats inédits des recherches sont peut-être les plus importants.

La première concerne les ouvrages, publiés à cette époque, qui font partie de la littérature consacrée à l'institution nobiliaire. L'objectif a été essentiellement de déterminer la manière dont les idées de Castiglione sur la place de la musique dans la vie du courtisan continuent de se perpétuer dans les ouvrages écrits ou réimprimés au temps d'Henri IV. Parmi les livres examinés ici, ceux de Du Souhait (1600), de Guyon (1610) et de Pasquier (1611) entre autres, n'avaient jamais été étudiés par les musicologues, malgré leur intérêt pour ce sujet. Ces travaux ont été analysés en parallèle avec d'autres documents sur la musique dans l'éducation courtisane à cette époque, dont les lettres, les journaux et d'autres sources imprimées. En effet, de tels témoignages constituent une mine d'informations essentielles pour pouvoir établir si les conseils des érudits sont le reflet fidèle des positions des courtisans sur la place de cet art dans la formation de « *l'honneste homme* ».

La deuxième de ces sections présente une analyse des informations rassemblées sur l'intérêt du premier Bourbon pour la musique. S'il est de tradition d'affirmer qu'Henri IV fut assez indifférent à la musique, certaines sources démentent ce jugement négatif. Toutefois, lorsqu'on les examine de plus près, il est clair que ces documents ne sont pas toujours fiables. Nous avons entrepris les recherches dans deux directions : il s'agissait tout d'abord de réunir toutes les sources contemporaines disponibles dans l'état actuel des connaissances sur le goût d'Henri IV pour la musique ; ensuite, nous avons essayé d'examiner les remarques qui se trouvent dans ces diverses sources témoignant de l'intérêt (ou désintérêt) prétendu de ce roi pour la musique.

Un dernier volet important porte sur l'examen du goût de Louis XIII pour la musique du temps où il était dauphin (1601-10). Cette section se fonde essentiellement sur une analyse minutieuse des informations tirées du *Journal de Jean Héroard*, une source exceptionnelle

écrite par le premier médecin du dauphin entre 1601 et 1628. Si l'existence de ce document est connue depuis longtemps, aucune étude, autant que nous le sachions, n'a tenté d'analyser de manière aussi exhaustive ses indications sur la musique. Les résultats de ce travail de recherche sont également présentés dans un tableau de huit pages.

DEUXIÈME PARTIE

Dans la partie centrale de notre thèse, nous nous sommes tournés vers l'étude des institutions musicales (la Chapelle, la Chambre et l'Écurie). Les informations recueillies et présentées ici se fondent principalement sur l'analyse de nombreux documents d'archives inédites susceptibles de livrer des renseignements sur les musiciens au service d'Henri IV. Si l'existence de beaucoup de ces sources est connue depuis longtemps, la plus grande partie n'a jamais été transcrite dans son intégralité par les musicologues. Certaines d'entre elles, autant que nous le sachions, sont exploitées ici pour la première fois (ex : BNF, ms. NAF 21205 et AN, KK 155) ; dans d'autres cas, les erreurs qui persistent dans la littérature musicologique, concernant notamment la foliotation de certaines sources (ex : AN, KK 152), ont été révisées.

Les indications que nous avons retrouvées dans ces diverses sources manuscrites sont présentées à côté des informations qui paraissent dans deux publications qui, malgré leur valeur immense pour la musicologie, ne sont pas organisées de manière optimale pour un sujet de recherche comme le notre : il s'agit des ouvrages de Madeleine Jurgens (*Documents du Minutier Central concernant l'histoire de la musique, 1600-1650*) et de Yolande de Brossard (*Musiciens de Paris, 1535-1792*). Dans ces deux ouvrages, les informations concernant les musiciens actifs au temps d'Henri IV sont dispersées entre les personnages qui travaillaient sous Louis XIII, Louis XIV, Louis XV et Louis XVI. Dans l'espoir de pouvoir remédier à ce problème, nous avons exploité les indications relatives à nos recherches de deux façons : d'abord dans le corps principal de notre thèse ; deuxièmement, dans les tableaux de musiciens joints en annexe à la fin de notre travail, où elles apparaissent à côté des renseignements que nous avons trouvés dans les autres sources manuscrites consultées. De même, la « *Declaration du Roy en faveur des chantres de sa musique* » (BNF, ms. F 16216, fols. 454r-457r) est aussi transcrite dans son intégralité pour la première fois dans la littérature musicologique.

En plus de toutes ces observations, signalons que certains « départements » au sein des institutions musicales ont été en grande partie ignorés par les musicologues, dont la

Chapelle de l'Oratoire et les instrumentistes de la Chambre (surtout les luthistes et les autres instrumentistes). Par ailleurs, l'Écurie reste le corps musical de la cour de loin le moins étudié pour cette époque, et le chapitre le concernant (chapitre 6) contient de nombreuses informations inédites. En particulier, nous avons pu établir que certains instrumentistes sont nommés au sein de l'Écurie avec des instruments qui n'étaient pas cités avant 1589, à savoir des luthistes et un ensemble de hautbois de Poitou. En effet, ce dernier est mentionné dans les documents d'archives à partir de 1605, et ces informations nous ont permis de réviser l'opinion couramment émise par les musicologues que les origines de cet ensemble à la cour de France remonteraient au règne de Louis XIII (vers 1625).

TROISIÈME PARTIE

Dans la dernière partie de notre thèse, nous avons présenté tout ce qui a pu être glané dans les récits de l'époque concernant la place de la musique dans les événements du règne d'Henri IV. Jusqu'ici, les sources relatives à ces événements ont été soit généralement ignorées, soit seulement partiellement exploitées dans les discussions concernant les compositeurs ou leurs œuvres musicales. Nombre d'entre eux – dont le sacre et couronnement de Marie de Médicis, les naissances et les baptêmes royaux et les autres cérémoniaux funéraires royaux pendant le règne d'Henri IV – n'ont été jamais étudiés auparavant par les musicologues, autant que nous le sachions. Dans d'autres cas, les sources qui nous parviennent sont rassemblées dans un même lieu pour la première fois (comme pour les discussions du sacre d'Henry IV à Chartres en 1594 et pour le mariage d'Henri IV avec Marie de Médicis en 1600).

Autant que possible, nous avons essayé de poursuivre une méthodologie qui vise à l'exhaustivité, et cela a été parfois révélateur. Ainsi, au sujet de l'importance du *Te Deum* au temps d'Henri IV, nous avons réuni des informations dont nous disposons sur cet hymne et son exécution musicale à cette époque, et ces données sont présentées dans un tableau de huit pages qui se trouve à l'annexe. De même, autant que nous le sachions, seulement quelques entrées royales ont attiré l'attention des musicologues jusqu'ici, dont celles du roi à Lyon (1595) et à Rouen (1596), celle de la reine à Avignon (1600) et celle du couple royal à Caen (1603). Cela ne représente qu'un petit nombre du total des trente entrées environ qui eurent lieu à cette époque. De plus, même parmi les quelques exemples de ces événements auxquels les spécialistes se réfèrent, il y a encore nombre d'indications concernant la musique qui sont

apparemment inconnues mais qui méritent d'être citées dans ces textes, comme on le voit au sujet de l'entrée de Marie de Médicis à Avignon en 1600.

Le rôle tenu par la musique dans la plupart des fêtes du règne d'Henri IV a également été généralement inexploré jusqu'ici. Les seuls exemples de tels événements qui ont fait l'objet de recherches sont les cérémonies à Toulouse pour célébrer la paix de 1596 (qui figure dans un article approfondi de Kate van Orden), les cérémonies marquant la paix de Vervins en 1598 et les festivités qui eurent lieu pour marquer l'alliance avec les Suisses en 1602. Or, même ces deux dernières fêtes ne sont qu'évoquées de façon allusive dans la littérature musicologique (notamment dans un article de Michel Brenet publié en 1909). En plus de ces événements, nous avons élargi le champ de nos recherches par l'examen des aspects qui ne figurent pas dans les autres travaux sur la musique dans les cours françaises du XVI^e siècle, comme les entrées des grands personnages en France (dont légats, princes et élites politiques). L'étude de telles manifestations nous a permis de faire deux choses : d'abord, de déterminer dans quelle mesure la place de la musique dans les entrées royales se distingue des fêtes semblables qui eurent lieu à cette époque ; deuxièmement, de montrer que certaines de ces cérémonies comprennent des découvertes inattendues sur cet art. Prises ensemble, les sources sur ces divers événements nous ont aidées à fournir une image plus complète de la musique et la politique au temps du premier Bourbon.

CONCLUSION

En visant à mettre en lumière la musique à la cour d'Henri IV, nous avons eu pour objectif principal de compléter la série de travaux scientifiques couvrant le XVI^e siècle qui s'appuient sur le dépouillement des archives (dont les livres de Christelle Cazaux et d'Isabelle Handy). Cette recherche nous a permis d'observer que certains changements effectués sous le premier Bourbon semblent ouvrir la voie vers la période baroque, dont la création d'un poste de « *surintendant* » de la musique de la Chambre en 1592, l'augmentation des effectifs des violons à 22 exécutants (préfigurant la célèbre formation des « *Vingt-quatre Violons du roi* ») et l'établissement au sein de l'Écurie d'un groupe de « *hautbois de Poictou* ». Or, d'autres facteurs semblent soutenir l'idée d'un aboutissement de la Renaissance française, comme on le voit notamment dans les obsèques d'Henri IV, qui sont organisées pour la dernière fois en France avec une telle pompe. Si la question de savoir si son règne représente le point d'orgue de la Renaissance en France ou une préfiguration de l'ère baroque reste encore ouverte, il est

néanmoins clair que la musique est loin d'être un art mineur à cette époque particulièrement riche de l'histoire de France.